



ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – *Mardi 23 avril 2013*

Agenda

Lundi 29 avril et lundi 6 mai

Pas de séance.

Lundi 13 mai

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistiques et finance, salle 3.

-15h : **Jean-Louis BOURLANGES**, ancien député européen : « *Identité européenne ou ambition française* ».

Lundi 20 mai

Pas de séance.

Lundi 27 mai

-15h : **Dora BAKOYANNIS**, membre associé étranger : « *La France et l'Europe vues de la Grèce* ».

Lundi 3 juin

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistiques et finance, salle 3.

-15h : *en attente de confirmation*

Vendredi 7 juin

-9h30 : Entretiens académiques : « *Liquidités et stabilité des marchés financiers européens* », présentés par **Bertrand COLLOMB**.

Lundi 10 juin

-15h : Séance commune avec l'**Académie roumaine**.

Lundi 17 juin

-15h : **Jean-Pierre DUPUY**, professeur émérite de l'École Polytechnique, professeur à l'Université Stanford : « *La France et le marché : les sources philosophiques d'une incompatibilité d'humeur* ».

Lundi 24 juin

-9h30 : Entretiens académiques : « *Chômage et emploi* », présentés par **Jean TIROLE**

-15h : **Michel PÉBEREAU**, membre de l'Académie : « *Les banques françaises dans le monde* ».

Séance du lundi 22 avril

Après approbation du procès verbal de la séance du lundi 15 avril, le président **Bertrand Collomb** a donné la parole à **Jean Baechler** qui a lu le texte de **Raymond Boudon** dans lequel il présentait à ses confrères la réédition mise à jour du livre de **Jean Cluzel**, *Propos impertinents sur le cinéma français* (Paris, Puf, 2013, 219 pages).

Le président **Bertrand Collomb** a passé la parole à **Jean de Kerguziau de Kervasdoué**, professeur au Conservatoire national des arts et métiers, qui a fait une communication sur le thème : « *Système de santé : une excellence menacée* ».

L'orateur s'est livré à une analyse comparative du système de santé français et des systèmes de santé d'autres grands pays développés. Il s'est employé à corriger quelques idées reçues parfaitement erronées. Ainsi, il a indiqué, « *au dessus d'un certain seuil, dépenser plus pour les soins médicaux n'améliore plus la santé. Bien entendu, les déterminants de la santé sont loin d'être seulement médicaux et la médecine ne peut pas grand-chose pour lutter contre les conséquences du surpoids ou de la consommation excessive de tabac ou d'alcool ; or ces facteurs extra-médicaux ont une forte influence sur l'état de santé. Santé et médecine ne sont pas synonymes, nous le répétons sur tous les tons depuis des décennies. Or, si tel est le cas, on ne peut pas, on ne peut plus justifier la croissance des moyens de la médecine en prétendant qu'ils contribueront systématiquement à améliorer l'état de santé de la population. En d'autres termes, tombe un des arguments majeurs utilisés par tous les groupes d'intérêt du secteur [...]. Cette analyse permet, dès lors, de penser que l'on peut faire au moins aussi bien, en santé avec moins d'argent. Dans la liste des pays retenus, celui où l'espérance de vie à la naissance est la plus basse est aussi le pays qui dépense le plus (les États-Unis) et a contrario, le pays qui dépense le moins (le Japon) est le pays où l'espérance de vie à la naissance est la plus élevée.* » Portant un regard critique sur l'état actuel du système de santé français, il a conclu : « *Notre système est spécifique, son architecture est vermoulue. L'assurance maladie n'est plus depuis longtemps une assurance, quant aux partenaires sociaux ils n'ont plus voté pour leurs représentants aux caisses d'assurance maladie depuis... 1983. En outre, la multiplicité des régimes obligatoires n'est qu'une trace de l'histoire sans aucune justification technique si ce n'est qu'elle permet de conserver une centaine de milliers d'emplois à des personnes qui vérifient des droits que... tout le monde a. En effet, c'est aujourd'hui la résidence légale sur le territoire qui donne le droit d'accéder à l'assurance maladie. Tout cela est aussi inutile qu'onéreux. Certes, reconnaissons-le, la vraie réforme est difficile car, dès que l'on touche aux dépenses de santé, les professions et industries concernées font croire aux Français que l'on touche à leur santé. Si ces derniers sont sensibles à ces arguments, aussi intéressés que corporatistes, c'est qu'ils sont persuadés que « l'État » ou « la Sécu » sont des entités abstraites dont le financement ne les concerne pas. Comme il a toujours été facile d'être généreux avec ce que l'on croit être l'argent des autres, l'insensibilité de l'opinion publique aux déficits publics demeure.* »

Jean de Kerguziau de Kervasdoué a ensuite répondu aux questions que lui ont posées **Michel Albert**, **Michel Pébereau**, **Pierre Mazeaud**, **Pierre Bauchet**, **André Vacheron**, **Christian Poncelet**, **Jean-Claude Casanova**, **Jean Baechler**, **Georges-Henri Soutou**, **Jean-Robert Pitte**, **Marcel Boiteux**, **Jacques de Larosière** et **Ghislaine Alajouanine**.

À lire

- « **Raymond Boudon**, le théoricien de "l'individualisme méthodologique" », dans *Le Monde* du 12 avril. Extrait : « Raymond Boudon, tout en multipliant les objets sur lesquels il appliquait sa méthode, théorisa dans les années qui suivirent "l'individualisme méthodologique". Plus qu'une défense de la liberté individuelle ou encore la croyance dans la rationalité du comportement humain, Boudon théorisait l'idée selon laquelle les concepts des sciences sociales doivent permettre de résoudre des problèmes simples qui se posent non pas à l'échelle de la société dans son ensemble mais à celle de l'individu. Des "énigmes", comme aimait à dire Raymond Boudon qui, lorsqu'elles sont posées clairement et sans jargon à une échelle qui permette de les saisir comme des résultats d'actions individuelles (qu'ils soient voulus ou pas), peuvent être résolues par le sociologue. Cette posture, que Boudon avait puisée en partie chez Tocqueville, et qu'il résumait en disant vouloir "expliquer le macro par le micro et le micro par des raisons", inspire aujourd'hui un pan de la recherche en sciences sociales qualifiée de "sociologie analytique". [...] Raymond Boudon fut aussi un grand défenseur de l'Université. [...] À la différence de la plupart des autres sociologues de sa génération, il n'a jamais cherché à la fuir et n'a jamais cessé d'écrire des ouvrages de vulgarisation à destination des étudiants, comme son très célèbre *Dictionnaire critique de la sociologie*, coécrit en 1982 avec François Bourricaud, mais aussi en 2008 et 2009 deux *Que sais-je ?* sur le relativisme et la rationalité. Le brassage des générations que favorise l'Université lui semblait une composante essentielle de la vie académique. »

- **François d'Orcival** : « La tyrannie des minorités », dans *Le Figaro magazine* du 19 avril. Extrait : « "Ce qui menace la démocratie française, c'est en fait la tyrannie des minorités actives." Une menace que **Raymond Boudon** se sera employé à débusquer méthodiquement. [...] À ses confrères de l'Académie des sciences morales et politiques, il avait réservé ses réflexions sur le bon fonctionnement de la démocratie représentative. Il s'appuyait sur une notion empruntée à Adam Smith, celle du "spectateur impartial" par opposition à "l'acteur partial". Le premier échappe à ses passions et intérêts pour se comporter en citoyen libre de juger l'action publique. Il s'incarne dans le plus grand nombre, à l'abri des pressions. Or la plupart du temps, en dehors des élections, il n'est pas consulté. Ou s'il l'est, la question est biaisée. [...] Pour Raymond Boudon, prétendre que la justice sociale revenait à "l'égalitarisme dans l'esprit du public" relevait d'un mythe. Mais d'un mythe entretenu par des lobbys très actifs. Lesquels n'ont aucun intérêt à la consultation du peuple lui-même. Il n'y a donc pas de tyrannie de la majorité (souvent "silencieuse") mais au contraire tyrannie des minorités de toutes formes qui s'exerce sur le pouvoir, avec les relais de la "com" – pour laquelle, notait Boudon, "le citoyen serait manipulable à merci". Les théories du sociologue s'appliquent à merveille au cas du mariage gay. Voilà un projet de loi promu par des groupes typiquement minoritaires et influents. Leur texte heurte l'opinion. Celle-ci réagit en réclamant l'arbitrage du "spectateur impartial", c'est-à-dire un référendum. L'exécutif, porte-drapeau des minorités, s'y refuse obstinément. Pour quelle raison ? Par peur de perdre la partie, au point de préférer le "coup de force" à la consultation. "Le politiquement correct, disait Raymond Boudon, n'est que l'expression de la tyrannie des minorités." »

- **Chantal Delsol** : « La vie politique doit être inspirée par la morale », dans *Valeurs Actuelles* du jeudi 11 avril. Extrait : « La France, avec sa tradition de jacobinisme, ne peut pas développer une société de confiance, car elle ne sait pas ce qu'est une véritable démocratie. Sa mentalité est plutôt celle que l'on repère dans les despotismes éclairés, où les gouvernants sont à la fois adulés, craints, suppliés et détestés. Rien à voir avec les démocraties à l'anglo-saxonne, où le gouvernant, qui vit pratiquement comme tout le monde, est à la fois respecté, normalisé et contesté. [...] Le pouvoir corrompt de façon indirecte. Dans un pays comme la France, le gouvernant est littéralement divinisé. On n'imagine pas la fascination qu'exerce un ministre dans l'imaginaire même des élites. C'est grotesque. Aussi le gouvernant se sent-il cent coudées au-dessus, il a vite l'impression qu'il est au-delà de toute loi et que la réalité, c'est simplement ce qui sort de sa bouche : ce qu'il dit est par là même vrai. Ainsi est-il sincère quand il ment. »

À noter

- Le jeudi 11 avril, **Marianne Bastid-Bruguière** et **Philippe Levillain** ont été les invités de l'Institut français à Rome où ils ont participé, avec leur confrère le cardinal **Roger Etchegaray**, à un débat sur « le Saint-Siège et l'Extrême-Orient de 1885 à 1952 ».

- **Jacques de Larosière** a présidé la conférence d'Eurofi qui s'est tenue à Dublin du 11 au 13 avril dernier. À cette occasion, il a été invité par les ministres des Finances de l'Union Européenne à leur présenter ses vues sur l'Union Bancaire.

Dépôts d'ouvrages

- **Yvon Gattaz** a présenté à ses confrères l'ouvrage de Pascal Boris et Arnaud Vaissié, du Cercle d'Outre-Manche, *Immigration et travail* (Levallois-Perret, Éditions SudyramaPro, 2013, 120 pages).

- **Jean Tulard** a présenté à ses confrères les deux volumes de l'ouvrage de Julien Cheverny *L'interdit sexuel – Les jeux du relatif et du variable* (Paris, Hermann, 2013, 296 et 353 pages).

Groupe de travail

- Le groupe de travail que préside **Bernard d'Espagnat** sur « l'apport de la physique contemporaine à la théorie de la connaissance » se réunira le lundi 13 mai à 16h30 en salle 4.